



HAL
open science

L'identité de la France à travers ses vins

Raphaël Schirmer

► **To cite this version:**

Raphaël Schirmer. L'identité de la France à travers ses vins. La Géographie : terre des Hommes, 2012, 1544, pp.22-24. hal-00767810

HAL Id: hal-00767810

<https://hal.science/hal-00767810>

Submitted on 20 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'identité de la France à travers ses vins

Chaque seconde, cinq bouteilles de Cognac sont vendues dans le monde. Les exportations de vin français représentent en 2011 l'équivalent de la vente d'une centaine d'airbus (plus de dix milliard d'euros). C'est dire si le vignoble français a réussi à mettre en place un modèle efficient d'organisation territoriale pour produire des vins de qualité. Pour autant, les volumes ne cessent de décroître depuis 2007, et l'essentiel de la croissance est tiré par les vins de Bordeaux, frappés par une extraordinaire spéculation (photo. n° 1). La compétition mondiale est difficile, et la place relative de la France est sans cesse grignotée par l'Espagne et Italie, mais aussi par le Nouveau Monde.



Photo. n° 1 : Le vignoble du château Les Carmes-Haut-Brion sous la neige. Vendu en 2010 pour 18 millions d'euros, il témoigne de l'envolée des prix qui touche les plus grands vins de Bordeaux, alors qu'un tiers des exploitations aquitaines n'a pas de successeur. Pessac, cliché Raphaël Schirmer, 2012.

Il n'en demeure pas moins que le pays est profondément marqué par la vigne et le vin, sous la « limite Nord de la viticulture commerciale » (Roger Dion) en tout cas (fig. n° 1). Se poursuivant sur le continent jusqu'en Europe centrale et orientale, celle-ci connaît cette position depuis le XIXe siècle. Elle s'est affinée ces quarante dernières années ; la surface plantée en vigne ainsi que le nombre d'exploitations viticoles ont considérablement diminués. De plus d'un million d'hectares de vignes en 1970 avec six cent mille exploitations, on tombe à moins de huit cent mille hectares et surtout quatre vingt cinq mille exploitations en 2010. Le visage de la France viticole a profondément changé, tant du fait d'évolutions internes à la société française et au monde viticole lui-même, que du fait de l'intégration européenne et de la mondialisation.

La création de territoires du vin à partir de 1905 et surtout en 1935 avec la naissance des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) a servi de cadre à ce processus. En dehors de ces territoires, la vigne a connu un profond déclin. En revanche, en leurs seins, la diminution est moindre, sinon sur les périphéries. Les exploitants s'y spécialisent, délaissant la polyculture : les exploitations s'agrandissent, se professionnalisent, et s'équipent de matériels pointus et souvent coûteux (machines à traiter la vigne ou à vendanger, pressoirs modernes, chais pouvant loger des récoltes importantes). On touche là l'un des éléments majeurs de l'identité du vignoble français : le pays promeut une dynamique originale, en fondant son modèle de développement sur l'exploitation familiale.

Aussi les territoires du vin connaissent-ils une fragmentation toujours plus poussée à mesure que les viticulteurs cherchent à accroître la qualité de leurs vins et à les différencier par une typicité

affirmée. L'AOC Cornas (Ardèche) ne comprend ainsi que cent quarante huit hectares de vignes.

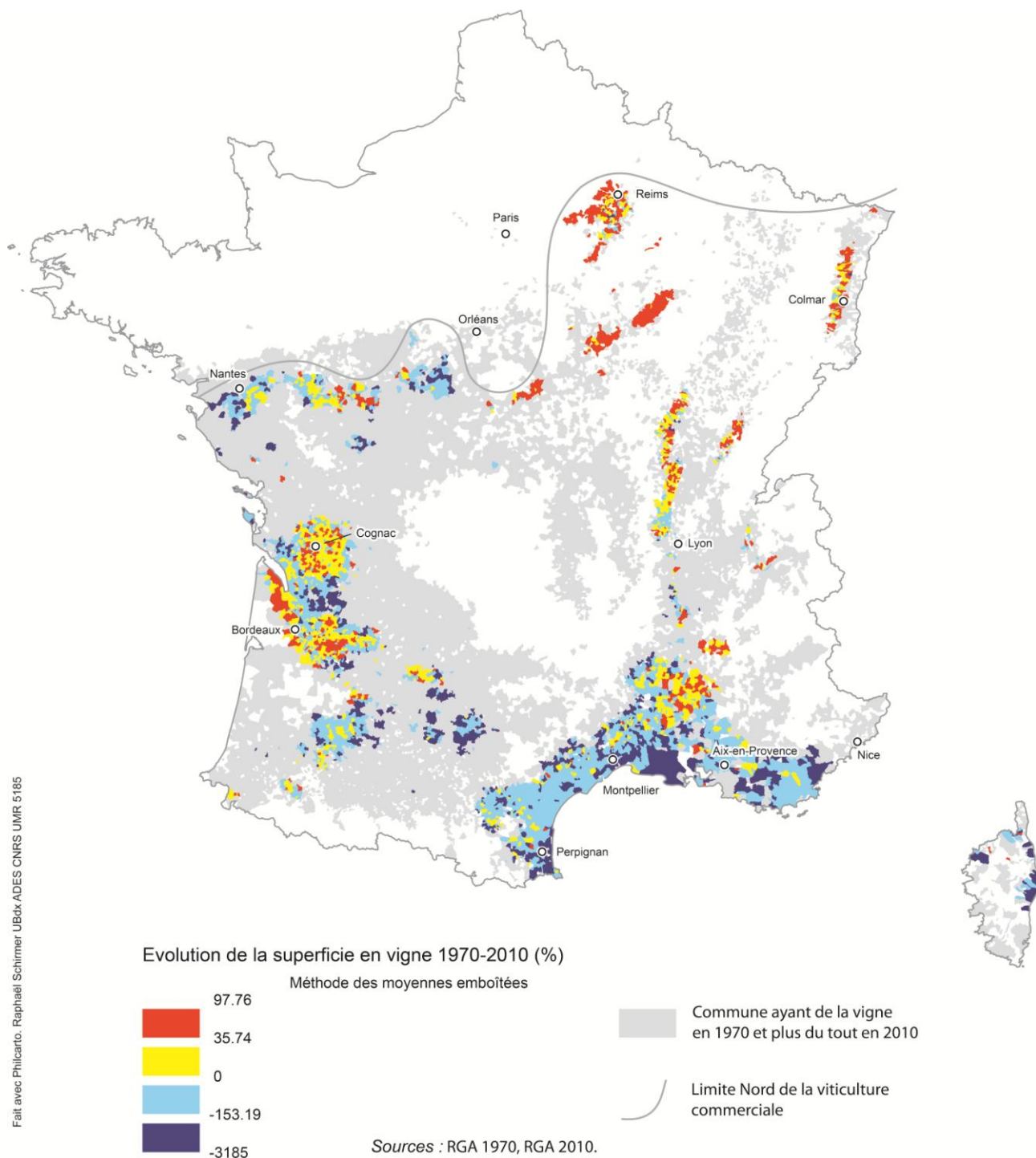


Figure n° 1 : le vignoble français entre recomposition territoriale et spécialisation (1970-2010)

Des terroirs, fines délimitations dans lesquelles s'expriment les relations entre le milieu et le savoir-faire viti-vinicole, sont isolés. On peut lire cette dynamique comme une volonté de maîtriser la production face au négoce ; la mise en valeur du vin se fait à la propriété, la valeur ajoutée est mieux contrôlée par le viticulteur, la vente directe est plus développée. L'amont de la production prime par conséquent sur l'aval. Les entreprises du négoce sont très nombreuses, traduisant par leur atomisation une certaine faiblesse.

Seules quelques régions viticoles échappent peu ou prou à cette normalisation. Ici parce que le négoce est historiquement puissant (Champagne, Cognac), là parce que les viticulteurs se sont tournés vers d'autres voies que les AOC (Languedoc-Roussillon), plus loin parce que des raisons locales interagissent pour rendre plus complexe le tableau (avec par exemple le Saint-Emilionnais plutôt marqué par la petite propriété alors que le Médoc ou Pessac-Léognan sont le règne des grands châteaux). Mais globalement, les paysages, hier encore densément peuplés, toujours aménagés tels de véritables jardins, attestent de l'originalité française en matière de production de vins de qualité (photo. n° 2). L'équilibre, fragile, est directement menacés par les vins industriels et a-géographiques de la mondialisation. Les vignobles les moins valorisés sont aujourd'hui en crise.



Photo. n° 2 : Comme le long de nombreux fleuves, la Loire présente tout une collection de villages viticoles qui se suivent les uns les autres. Les vignes se trouvent sur les coteaux en arrière-plan. Pouilly-sur-Loire, cliché Raphaël Schirmer, 2006.